



Académie de GRENOBLE

Le 18 avril 2025

INVITATION

Conformément aux dispositions des articles R 214-38 et suivants du Code de l'Éducation et en vertu des dispositions de nos statuts (notamment des articles 8 et 9), vous êtes cordialement invité(e) à assister au **Congrès Académique** qui aura lieu en présentiel, et pour partie en visio pour ceux qui ne pourront pas se déplacer, le

Mercredi 21 mai 2025

De 9H30 à 16H30

A

Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38 030 GRENOBLE CEDEX 2
(plan d'accès <https://maps.app.goo.gl/haXFS26vJcrdbNFs7>)

Tous les renseignements seront prochainement disponibles sur notre site internet (ordre du jour, plan d'accès, documents, liens divers ...) à l'adresse suivante :

<https://aeti-uns-grenoble.org/>

Lien zoom pour la visio :

<https://us06web.zoom.us/j/86367980330?pwd=4dtmSG7xJE0oazuaNoEUYxCzQxKrv4.1>

Un repas offert par la Section est proposé aux congressistes sous condition d'inscription préalable auprès de notre trésorière Celine RIVAL (par mail uniquement : aeti-grenoble@aeti-uns-grenoble.org) au plus tard mardi 13 mai.

L'information de la tenue de ce Congrès a été transmise à Mr Le Recteur. Vous bénéficiez d'une ASA mais il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'absence dans les délais auprès de votre Chef d'établissement ou de service en présentant cette invitation.

Le Secrétaire Académique,
Francis MENEU

La Trésorière,
Céline RIVAL



Académie de GRENOBLE



Grenoble le 18 avril 2025

Francis MENEU
Secrétaire Académique
Collège La Moulinière
68, rue des Alpes
38420 DOMENE

A Monsieur le Recteur
De l'Académie de Grenoble

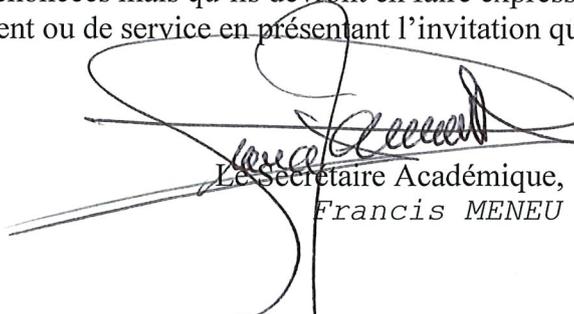
Objet : Congrès Académique

Conformément aux dispositions des articles R 214-38 et suivants du Code de l'Éducation et en vertu des dispositions de nos statuts (notamment des articles 8 et 9), j'ai l'honneur de vous informer que je convoque l'ensemble de nos adhérents à un Congrès Académique préparatoire à notre Congrès National qui se tiendra à Lyon du 3 au 5 juin prochain :

**Mercredi 21 mai 2025
9H30 / 16H30
A la Bourse du Travail de Grenoble
32, avenue de l'Europe
38 030 GRENOBLE CEDEX 2**

Afin de permettre à un maximum d'agents de participer à cet événement, ce Congrès sera en présentiel et pour partie en distanciel pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer.

Ces personnels ont été informés qu'ils bénéficient d'autorisations spéciales d'absence en vertu des dispositions réglementaires ci-dessus énoncées mais qu'ils devront en faire expressément la demande auprès de leur chef d'établissement ou de service en présentant l'invitation qu'ils auront reçu.



Le Secrétaire Académique,
Francis MENEU

Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38 030 GRENOBLE CEDEX 2
aeti-grenoble@aeti-unsa.org